91.1.19 0013

A1.

COMPTES ANNUELS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : CONSTRUCTION DYNAMIC SYSTEMS C.D.S.

Forme juridique : S.A.

Adresse : BOULEVARD SAINT-MICHEL N° : 74 Bte :

Code postal : 1040 Commune : BRUXELLES

Registre : COMMERCE Lieu : BRUXELLES N° : 397583

Numéro de T.V.A. ou Numéro National | 416 225 317 |

DATE | 12/08/1987 | du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du | 30/05/1991 |

et relatifs à l'exercice couvrant la période du | 01/01/1990 | au | 31/12/1990 |

Exercice précédent du | 01/01/1989 | au | 31/12/1989 |

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / non *

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et localité) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

LUCASSEN Yvette	Chemin Ducal, 37	1970 Wezembeek-Oppem
TIMPERMAN Frédéric	Chemin Ducal, 37	1970 Wezembeek-Oppem
TIMPERMAN André Administrateur-délégué	Chemin Ducal, 37	1970 Wezembeek-Oppem

(éventuellement suite page 14)

Nombre de pages déposées : 10 (normalisées : 10 ; non normalisées: 0)

Numéros des pages normalisées, non déposées parce que sans objet :
A.6 A.10 A.11 A.13

Signature
(nom et qualité)

LUCASSEN Yvette
Administrateur

Signature
(nom et qualité)

TIMPERMAN André
Administrateur-délégué

* Biffer ce qui ne convient pas.

NAT	GR	Date du dépôt	Pages	L	ZONE RESERVEE	N° FILM	PAGE	
20	01	24. VI. 1991	10	F	CM 0 P 1 T 2	91119	0014	1 N
T.V.A.	416 225 317							A2.

1. BILAN APRES REPARTITION

A C T I F	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	1 538 980	1 565 257
I. FRAIS D'ETABLISSEMENT	20	95 000	190 000
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (ann. I, A)	21		
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (ann. I, B)	22/27	1 400 380	1 303 084
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23	72 206	93 651
C. Mobilier et matériel roulant	24	1 294 160	1 141 407
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26	34 014	68 026
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (ann. I, C et II)	28	43 600	72 173
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	32 149 781	29 966 012
V. CREANCES A PLUS D'UN AN	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION	3	13 163 000	11 253 000
A. Stocks	30/36	13 163 000	11 253 000
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS	40/41	18 739 013	15 487 371
A. Créances commerciales	40	17 830 477	14 584 900
B. Autres créances	41	908 536	902 471
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE (ann.II)	50/53	50 000	2 050 000
IX. VALEURS DISPONIBLES	54/58	1 692	1 013 181
X. COMPTES DE REGULARISATION	490/1	196 076	162 460
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	33 688 761	31 531 269

91.1.19 0015

T.V.A. 416 225 317

A3.

P A S S I F	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
CAPITAUX PROPRES	10/15	5 332 998	5 289 537
I. CAPITAL (ann. III)	10	1 500 000	1 500 000
A. Capital souscrit	100	1 500 000	1 500 000
B. Capital non appelé (-)	101	( )	( )
II. PRIMES D'EMISSION	11		
III. PLUS-VALUES DE REEVALUATION	12		
IV. RESERVES	13	1 454 219	1 454 219
A. Réserve légale	130	150 000	150 000
B. Réserves indisponibles	131	425 324	425 324
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311	425 324	425 324
C. Réserves immunisées	132	828 895	828 895
D. Réserves disponibles	133	50 000	50 000
V. BENEFICE REPORTE	140	2 378 779	2 335 318
PERTE REPORTEE (-)	141	( )	( )
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	15		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16		
VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (ann. IV)			
DETTES	17/49	28 355 763	26 241 732
VIII. DETTES A PLUS D'UN AN (ann. V)	17	303 336	
A. Dettes financières	170/4	303 336	
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3	303 336	
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. DETTES A UN AN AU PLUS (ann. V)	42/48	28 052 427	26 241 732
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
B. Dettes financières	43	19 963 844	17 814 189
1. Etablissements de crédit	430/8	19 963 844	17 814 189
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	5 166 666	4 384 617
1. Fournisseurs	440/4	5 166 666	4 384 617
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	509 636	621 030
1. Impôts	450/3	36	174 888
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	509 600	446 142
F. Autres dettes	47/48	2 412 281	3 421 896
X. COMPTES DE REGULARISATION	492/3		
TOTAL DU PASSIF	10/49	33 688 761	31 531 269

T.V.A. | 416 225 317 | A4.

2. COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en francs)	
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires] mentions facultatives	70	24 649 032	26 630 793
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers] mentions facultatives	60/61	19 735 785	23 510 728
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	4 913 247	3 120 065
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70	( )	( )
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62	(2 850 382)	(2 707 982)
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	(643 784)	(529 898)
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -, reprises +)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(61 428)	(45 502)
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
BENEFICE D'EXPLOITATION (+)	70/64	1 357 653	
PERTE D'EXPLOITATION (-)	64/70	( )	(163 317)
II. PRODUITS FINANCIERS	75	1 520 841	1 569 586
CHARGES FINANCIERES (-)	65	(2 846 024)	(1 084 699)
Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	32 470	321 570
Perte courante avant impôts (-)	65/70	( )	( )
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS	76	10 991	23 921
CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)	66	( )	( )
Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	43 461	345 491
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	( )	( )
IV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (-)(+)	67/77		
Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	43 461	345 491
Perte de l'exercice (-)	67/70	( )	( )
V. PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES IMMUNISEES (+)	78		
TRANSFERTS AUX RESERVES IMMUNISEES (-)	68	( )	( )
Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	(70/68)	43 461	345 491
Perte de l'exercice à affecter (-)	(68/70)	( )	( )
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. BENEFICE A AFFECTER	70/69	2 378 779	2 335 318
PERTE A AFFECTER (-)	69/70	( )	( )
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	43 461	345 491
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	( )
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	2 335 318	1 989 827
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	( )	( )
B. PRELEVEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES	791/2		
C. AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES (-)	691/2	( )	( )
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. 1. BENEFICE A REPORTER (-)	693	(2 378 779)	(2 335 318)
2. PERTE A REPORTER	793		
E. INTERVENTION D'ASSOCIES (OU DU PROPRIETAIRE) DANS LA PERTE	794		
F. BENEFICE A DISTRIBUER (-)	694/6	( )	( )
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

T.V.A. | 416 225 317

A5.

3. ANNEXE

I. ETAT DES IMMOBILISATIONS

	A. IMMOBIL. INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)		B. IMMOBIL. CORPORELLES (rubr. 22/27 de l'actif)		C. IMMOBIL. FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)	
	Codes	(En francs)	CODES	(En francs)	CODES	(En francs)
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent.....	8019		8159	3 547 974	8355	72 173
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8029		8169	732 282	8365	15 000
. Cessions et retraits.....(-)	8039	( )	8179	(86 202)	8375	(43 573)
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations.....(+)(-)					8386	
Au terme de l'exercice.....	8059		8199	4 194 054	8395	43 600
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent.....			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actées.....			8219		8415	
. Acquises de tiers.....			8229		8425	
. Annulées.....(-)			8239	( )	8435	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre(+)(-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice.....			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (-)						
Au terme de l'exercice précédent.....	8069		8269	2 244 890	8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actés.....	8079		8279	548 784	8475	
. Repris car excédentaires.....(-)	8089	( )	8289	( )	8485	( )
. Acquis de tiers.....	8099		8299		8495	
. Annulés à la suite de cessions, désaffectations et retraits.....(-)	8109	( )	8309	( )	8505	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice.....	8129		8329	2 793 674	8525	
d) MONTANTS NON APPELES (-)						
Au terme de l'exercice précédent.....					8535	
Mutations de l'exercice.....(+)(-)					8545	
Au terme de l'exercice.....					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME..... DE L'EXERCICE (a)+(b)-(c)-(d)	8139		8339	1 400 380	8565	43 600

T.V.A. | 416 225 317 — A7.

III. ETAT DU CAPITAL	Codes	Montants (en francs)	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	1 500 000	xxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice	8701	1 500 000	xxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
Catégories d'actions			
s.m.v.n.			250

	Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé, non versé
		(en francs)	
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
(suite éventuellement page)			
TOTAL	871		

	Codes	1. Montant du capital détenu (en francs)	2. Nombre correspondant d' actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la societé elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS (montants en francs)			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT (en francs)	8751		

	Codes	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
dont : - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

T.V.A.	416 225 317	A8.

IV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES, en francs

Ventilation de la rubrique 16 du passif si celle-ci représente un montant important.

Exercice

V. ETAT DES DETTES, en francs

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Code	DETTES		
		1. échéant dans l'année	2. ayant plus de 1 an mais 5 ans au plus à courir	3. ayant plus de 5 ans à courir
		(rubrique 42)	(rubrique 17)	
TOTAL	891		303 336	

B. DETTES GARANTIES
(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR	
		1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
DETTES FINANCIERES	892		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	89		
2. Autres emprunts	90		
DETTES COMMERCIALES	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	901		
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	902		
1. Impôts	903	XXXXXXXXXXXXX	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
AUTRES DETTES	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES, en francs (rubrique 45 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes échues envers		
a) des administrations fiscales	9072	
b) l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

T.V.A.	416 225 317	A9.

VI. PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL, en francs, sauf 1

	Codes	Exercice
1. Effectif moyen du personnel	9090	3
2. Frais du personnel (rubrique 62)		
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2 099 531
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	532 145
c) Primes patronales pour assurances extra-légales	622	
d) Autres frais de personnel	623	218 706
e) Pensions	624	

VII. RESULTATS FINANCIERS, en francs

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats (rubrique 75)			
. en capital	9125		
. en intérêts	9126		
B. Intérêts portés à l'actif	6503		
C. Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances (effets de commerce, factures et autres créances)	653		

VIII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, en francs

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
dont:		
- effets de commerce cédés par l'entreprise sous son endos	9150	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres	Codes	Exercice	
		pour sûreté de dettes et engagements	
		1. de l'entreprise	2. de tiers
. Hypothèques:			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916		
.. montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce:			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs:			
.. valeur comptable des actifs gagés	919		
. Sûretés constituées sur actifs futurs:			
.. montant des actifs en cause	920		

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration XXX n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend F de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill XXX n'est pas supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles :
Des immobilisations corporelles ont XXXXXXXXX été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Amortissements actes pendant l'exercice:

Actifs	Methode	Base	A	B
1. Frais d'établissement	L	NR	20	20
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux ..... (1)				
4. Installations, machines et outillage (1)	L	NR	20	20
5. Matériel roulant ..... (1)	L	NR	20	20
6. Matériel de bureau et mobilier ..... (1)	L L	NR NR	10 25	10 mobilier 25 matériel
7. Autres immobilisations corporelles	L	NR	20	20

Méthode: L (linéaire); D (dégressive); A (autres)
Base : NR (non réévaluée); R (réévaluée)
(1) Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.
A = Taux en %: Principal, Min - Max
B = Taux en %: Frais accessoires, Min - Max

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:
- montant pour l'exercice: F.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: F.

Immobilisations financières :
Des participations ont XXXXXXXXX été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

T.V.A.	416 225 317	A14.

L'entreprise peut mentionner ci-après :
- la suite des informations si l'espace prévu dans le document normalisé s'avérait insuffisant (voir, par exemple, la page A 1 en ce qui concerne la liste complète des administrateurs, gérants et commissaires en fonction);
- les conclusions du rapport des commissaires ou ce rapport lui-même au cas où il est requis;
- le cas échéant, les informations complémentaires exigées par les articles de l'arrêté royal du 08.10.1976 relatif aux comptes annuels des entreprises, cités à l'alinéa 1er du chapitre 1er, section 3 de l'annexe à cet arrêté; l'usage des pages A11 à A13 est néanmoins recommandé pour le résumé des règles d'évaluation;
- s'il y a lieu des informations complémentaires exigées par l'article 80, alinéa 2, 6°c, des lois coordonnées sur les sociétés commerciales non intégrées dans le document normalisé, à savoir le montant, afférent à l'exercice, des subsides en capital alloués ou payés par les pouvoirs ou institutions publics.

COMPTES ANNUELS - C.D.S.
****

Constitution	05.06.1976	n° 1922-2
Modification	12.08.1987	n° 870812-101
Modification	A.G. 17.06.1988	